

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)
25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - - - - Frs 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit. Directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

LA SITUATION DES BANQUES

La situation au 31 janvier des banques incorporées présente, comparée à celle du mois précédent, des changements sensibles dans plusieurs chapitres du bilan.

La circulation a baissé de 9 millions, tombant de près de 70 millions à environ 61 millions. Ce dernier chiffre est néanmoins supérieur de 3 millions environ au montant de la circulation du mois correspondant de l'année dernière.

Les dépôts du public en comptes-courants sont en diminution de \$3,624,000 sur décembre, mais en augmentation de \$22,760,000 sur janvier 1905.

Les dépôts remboursables au Canada portant intérêt sont en augmentation de \$12,619,000 sur décembre 1905 et de \$47,229,000 sur le mois correspondant de 1905.

Les dépôts reçus ailleurs qu'en Canada sont également en augmentation d'un peu plus de 3 millions pour le mois et de \$7,720,000 pour l'année.

Telles sont les différences les plus marquantes du passif. A l'actif, nous remarquons une diminution de \$5,300,000 dans l'item des billets et chèques d'autres banques qui, avec une diminution parallèle de plus de 7 millions dans le montant des prêts courants et escomptes, reflète le ralentissement des affaires habituel en janvier.

Par contre, les prêts courants et escomptes consentis ailleurs qu'au Canada sont en gain de \$6,400,000. Sont également en gain de \$4,500,000 les prêts à demande remboursables au Canada et de \$7,400,000 les prêts à demande remboursables ailleurs.

L'activité des marchés aux valeurs, aussi bien à New-York qu'à Montréal et Toronto, l'intérêt rémunérateur des prêts et l'abondance de l'argent dans les banques faisaient prévoir une augmentation dans les prêts à demande.

Voici le tableau résumé de la situa-

tion des banques au 31 décembre 1905 et au 31 janvier 1906.

	PASSIF	31 décembre 1905	31 janvier 1906
Capital versé.....		\$85,294,210	\$85,802,587
Réserves.....		59,898,397	60,023,932
Circulation.....		\$69,981,574	\$60,986,610
Dépôts du Gov. fédéral.....		5,211,318	3,193,186
Dépôts des gouvernements provinciaux.....		6,344,171	7,138,440
Dép. du public remb. à demande.....		155,346,759	151,722,684
Dép. du public remb. après avis.....		356,880,971	369,199,614
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....		44,063,572	47,191,637
Emprunts à d'autres banques en Canada.....		766,799	731,768
Dépôts et bal. dus à d'autres banq. en Canada.....		5,678,809	5,920,828
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre.....		4,998,095	5,151,883
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.....		1,569,828	3,452,123
Autre passif.....		12,218,155	13,903,102
		\$662,164,127	\$667,999,151
	ACTIF		
Espèces.....		\$19,649,515	\$18,915,42
Billets fédéraux.....		38,055,620	38,594,778
Dépôts en garantie de circulation.....		3,435,334	3,435,334
Billets et chèques sur autres banques.....		28,345,495	23,044,834
Prêts à d'autres banques en Canada garantis.....		684,898	731,759
Dépôts et bal. dans d'autres banq. en Canada.....		8,591,796	6,933,229
Bal. dues par agences et autres banq. en Angl.....		8,308,239	6,324,571
Bal. dues par agences et autres banq. à l'étrang.....		14,344,574	17,923,617
Obligations des gouvernements.....		9,182,353	8,694,021
Obligations des municipalités.....		20,163,939	20,008,216
Obligations actions et autres valeurs mobilières.....		39,649,068	40,614,964
Prêts à demande remb. en Canada.....		49,701,928	54,241,565
Prêts à demande remb. ailleurs.....		61,010,020	68,432,836
Prêts cour. en Canada.....		458,355,366	451,707,327
Prêts courant. ailleurs.....		30,882,959	37,283,534
Prêts au Gov. fédéral.....			
Prêts aux gouvernements provinciaux.....		2,163,362	2,006,489
Créances en souffrance.....		1,665,732	1,771,370
Immeubles.....		691,828	694,083
Hypothèques.....		481,970	502,142
Imm. occupés par banq.....		11,569,131	11,720,650
Autre actif.....		8,696,970	9,908,510
		\$815,533,302	\$822,959,451

UNE ENQUETE SUR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Le gouvernement fédéral a décidé qu'une enquête aurait lieu pour examiner la situation des compagnies d'assurance, leurs méthodes d'affaires, etc...

Il a pris cette mesure à la suite des scandales dévoilés devant la commission d'enquête de l'Etat de New York et qui ont eu un grand retentissement au Canada.

Plusieurs des compagnies américaines opérant au Canada n'ont pas toujours été gérées au seul profit des assurés, même celles qui sont fondées sur les principes de la mutualité pure et simple. Il y a contre ces compagnies de très fortes accusations qui font l'objet d'un rapport sévère. Les journaux quotidiens en ont donné un résumé qui indique en même temps les remèdes proposés pour faire rentrer dans le devoir les compagnies fautives et éviter à l'avenir la répétition des abus qu'on leur reproche.

Nous savons qu'au Canada, le surintendant des assurances a lui-même demandé depuis plusieurs années un remaniement de la loi régissant les compagnies d'assurance. De plus, un certain nombre de sénateurs et de députés, frappés des résultats de l'enquête dans l'Etat de New York se disposaient à demander qu'une enquête semblable eût lieu au Canada.

Le gouvernement a cru sage de ne pas attendre que cette enquête lui soit demandée par le Parlement qui aurait sans doute demandé une enquête parlementaire où les influences de parti auraient pu se produire et nuire au résultat recherché. Il a nommé un juge président du comité d'enquête et lui a donné pour assesseurs des hommes intègres et bien connus qui jouissent de l'estime et de la confiance publiques, pris en dehors du Parlement. On peut donc être certain que l'enquête offrira au public toutes les garanties de sincérité nécessaires et que le gouvernement aura bientôt en mains tous les éléments voulus pour amender la loi des assurances en vue de donner aux assurés la sécurité dont ils ont besoin.

Nous savons d'avance que, pour être